

Le webinaire du mardi 23 juin 2020 a été organisé par le CNVVF en remplacement de la journée des réseaux, prévue en mars et annulée dans le contexte de la crise sanitaire. Il a permis le rassemblement virtuel de près de 100 personnes, membres du conseil d'administration, présidents de jury, animateurs et acteurs de la profession partenaires.

En introduction, Thibaut Beauté, Président du CNVVF, a tenu à souligner l'impact de cette crise : « Dorénavant nous serons obligés de nous adapter en permanence aux effets du changement climatique. Les attentes sociétales montrent un besoin de changement profond de nos modes de vie, tant sur le plan de la réduction des émissions de CO2 que sur le développement de circuits courts pour notre alimentation et l'amélioration de notre environnement. La situation a également souligné l'importance des services publics, services de santé mais aussi, services espaces verts. Le lien entre la santé des citoyens et la proximité et l'usage des parcs et jardins sont de plus en plus reconnus. Le label VVF se questionne pour répondre aux nouvelles attentes. Une révision de la grille d'évaluation est pertinente et fera l'objet d'une réflexion dans les mois à venir. ».

Le maintien des jurys se justifie pleinement. Comme après un épisode de sécheresse ou une tempête, il permettra de souligner l'adaptation des territoires aux nouvelles contraintes actuelles et l'ingéniosité des jardiniers pour se faire. Martine Lesage, Directrice du CNVVF, souligne d'ailleurs que le nombre de communes « 4 Fleurs » ayant souhaité un report reste limité pour cet été, seulement 36 dont 32 liées au Covid-19. Il est apparu important au CNVVF de maintenir les tournées et de mobiliser les collectivités territoriales dans un geste de soutien aux professionnels de la production, horticulteurs et pépiniéristes durement touchés par la crise. Il s'agit également de conserver un territoire attractif dans un contexte où la destination privilégiée pour les vacances estivales se concentrera sur la France.

En région, seules l'Ile de France, la Normandie et le Centre Val de Loire maintiennent leurs jurys. Pour les jurys départementaux, environ la moitié devraient fonctionner. Les communes ont été contactées afin de leur demander de limiter les délégations en salle et de privilégier la rencontre des agents sur le terrain. Le CNVVF a pris les dispositions nécessaires pour organiser les jurys dans le respect des règles sanitaires, avec notamment la fourniture de gel hydroalcoolique et de masques pour toute l'équipe.

Enquête nationale Plante & Cité - « COVID-19 et espaces verts »

Caroline Gutleben, Directrice de Plante & Cité a présenté une synthèse de l'enquête nationale sur les « impacts des mesures de gestion de la crise sanitaire sur les activités liées aux espaces verts et au paysage au sein des collectivités territoriales ». Les objectifs étaient d'apporter un éclairage sur la situation au cours du confinement et d'appréhender les conséquences de l'inflexion des pratiques d'entretien et de travaux à la reprise des activités pour les acteurs publics et privés concernés par les espaces verts, le paysage et la nature en ville.

L'enquête a été organisée dans la semaine du 14 au 21 avril par Plante & Cité avec le soutien de nombreux partenaires, dont le CNVVF qui a largement relayé le questionnaire auprès de ses adhérents. 829 structures ont répondu, essentiellement des communes (94 %) mais aussi quelques départements et des établissements publics.

En préambule à l'analyse des retours, quelques précautions de lecture des réponses ont été rappelées. Les réponses sur la situation à la sortie du confinement constituent des projections pour les structures gestionnaires dans le contexte de connaissances sur la situation dans la semaine du 14 au 21 avril 2020, soit après l'annonce officielle du 13 avril sur la sortie du confinement le 11 mai (sans connaissance des modalités).

Les résultats de cette enquête constituent une photographie de la situation au cours du confinement et des projections à sa sortie. Elle ne peut témoigner de l'évolution des pratiques mises en œuvre par la suite. De nombreux gestionnaires ont en effet précisé que la situation avait pu évoluer au fil des annonces gouvernementales au cours des 8 semaines de confinement.

Bonne représentativité du territoire

Sur le plan démographique, les réponses sont assez bien réparties sur le territoire national avec une large proportion de petites communes - 41% de moins de 2000 habitants, 33% de 2000 à 10000 habitants - mais aussi un panel représentatif de villes moyennes et métropoles. Toutes les régions sont représentées, hormis la Corse, avec une plus forte proportion de réponses provenant des régions Grand-Est, Bretagne, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes. Près des deux tiers des communes répondantes sont labellisées de 1 à 4 Fleurs.

Inflexion des travaux d'entretien pendant le confinement

90% des collectivités ont confirmé une baisse des activités d'entretien, avec une diminution encore plus marquée pour celles réalisées par des prestataires extérieurs par rapport aux travaux réalisés en régie. Les principales activités maintenues sont par ordre décroissant, le ramassage des déchets (pour des questions de sécurité), l'arrosage (maintien des plantations), les achats et marchés (faciles à réaliser en télétravail), la gestion de la strate herbacée (sécurité). Pour ces interventions, la priorité est allée vers les espaces sensibles, soit pour des questions de sécurité (abords de voirie et ronds-points) soit pour des questions de contexte (cimetières) ou pour éviter une perte de qualité trop importante (terrains de sports). 63% des collectivités disposant d'un centre de production ont maintenu son fonctionnement et 31% partiellement.

Des effectifs très hétérogènes

Indépendamment de la pression sanitaire, l'enquête révèle une assez forte hétérogénéité concernant le maintien des équipes sur le terrain. Il semble que plus la collectivité est de petite taille, plus la proportion d'agents conservés est importante. Cela s'expliquerait par le fait que dans ces communes, le nombre d'agents est très réduit et qu'il est ainsi facile de respecter la distanciation. Pour 54% des répondants, seule une minorité de prestataires a été maintenue et de nombreuses questions ont été soulevées sur la façon de mettre en place les mesures sanitaires sur le terrain.

Report des plantations

Cinq semaines après le début du confinement, plus des deux tiers des collectivités n'avaient pas réceptionné les végétaux commandés ou ne les ont reçus que partiellement. 50,6% ont reporté entièrement les projets de plantation et 47,8% partiellement.

Les reports ont été programmés - au moment de l'enquête - principalement pour la période de mi-mai à fin (61%), puis en automne (35%) et au printemps 2021 (4%). La prise en charge du surcoût de remise en culture et de reconditionnement des végétaux par les producteurs est à l'étude pour 25% des collectivités répondantes, envisagée même partiellement pour 16% d'entre elles.

Conséquences des restrictions de l'accès aux espaces verts

Les principales difficultés rencontrées concernant les restrictions d'accès aux espaces verts et naturels gérés par les communes concernent en premier lieu les sentiers de randonnées et voies vertes ce qui peut s'expliquer par le fort taux de réponses en provenance de petites collectivités. Viennent ensuite les parcs et squares, les aires de jeux et les jardins familiaux. La météo très clémente a renforcé le désir de sortir des citadins. L'incompréhension des habitants durant les premières semaines a laissé ensuite place à une phase d'acceptation, à mettre notamment en lien avec la sensibilisation du public sur la gravité de la situation.

Projections sur la sortie du confinement

Pour la période post-confinement, les collectivités prévoient de donner la priorité au désherbage et plus globalement à la gestion de la strate herbacée, car ces activités d'ordinaire classiques au printemps ont été fortement perturbées. Viendront ensuite des opérations de plantations et d'arrosage. La priorité concerne les espaces liés à la sécurité de l'espace public comme en période de confinement, mais également les espaces qui ont manqué aux habitants, parcs et squares, terrains de sports. Pour ces derniers, l'arrêt des championnats est perçu de façon positive car elle permet d'avoir un temps supplémentaire pour la remise à niveau des terrains et permet le repos des gazons.

Les difficultés liées à la baisse des activités d'entretien durant la période de confinement sont multiples. Au premier rang se trouve la gestion du désherbage (pour 60 % des répondants) avec notamment des inquiétudes sur la gestion des rémanents de tonte dont les volumes sont beaucoup plus importants que d'habitude. Viennent ensuite la reprogrammation des travaux d'entretien et de création (48%) et le management de la reprise d'activité des agents (45%). L'enquête souligne un manque de visibilité pour les responsables de services espaces verts concernant la mobilisation de moyens supplémentaires à la sortie du confinement (recrutement de saisonniers, prestations extérieures, locations d'équipements spécifiques...). 65% des collectivités envisagent une mise à niveau progressive mais homogène sur tout le territoire.

Peu de changements pour le fleurissement

68% des collectivités n'envisagent pas de changement concernant leur politique de fleurissement. 15 % imaginent des restrictions d'achat au profit d'autres dépenses comme par exemple, l'achat de masques. Les évolutions envisagées sont globalement identiques quel que soit le niveau de labellisation. La seule différence notable porte sur des restrictions d'achat de végétaux deux à trois fois plus faible pour les communes 4 Fleurs que pour les autres. Concernant les évolutions des budgets de fonctionnement, un tiers ne prévoit pas de changement, un tiers imaginent une hausse ou une baisse, un tiers ne sait pas dire. L'incertitude est encore plus marquée pour les investissements, 47% des collectivités envisagent un report des projets de création et d'études de maîtrise d'œuvre.

Les mesures de soutien à la filière mal connues

Seuls 11% des répondants connaissent les dispositions d'indemnisation des fournisseurs (ordonnance du 25 mars 2020 sur les règles et procédures des contrats d'exécution des contrats publics). 50 % d'entre elles envisagent de développer les achats de végétaux associés à un signe de qualité comme par exemple Fleurs de France. Si une autre moitié ne l'envisage pas, c'est aussi parce qu'elles sont déjà dans une démarche vertueuse. Un tiers des collectivités connaît les labels et signes de qualité de la filière du végétal.

Impacts sur la biodiversité

Une majorité des collectivités (57,3%) estime que l'inflexion voire l'arrêt des activités d'entretien et de travaux dans les espaces verts a été favorable à l'expression de la biodiversité et à une redécouverte des joies procurées par l'expression de la nature ordinaire. Pour les autres, elles considèrent avoir déjà des pratiques bénéfiques et d'autres ne se prononcent pas, avant d'avoir fait des inventaires. 74% des répondants souhaitent faire évoluer leurs pratiques dans le but d'améliorer leur impact sur la biodiversité.

Globalement les gestionnaires ont accueilli favorablement cette période, en la considérant comme un temps de pause intéressant pour réfléchir et observer. De nombreuses pistes d'actions ont été proposées, comme le renforcement de la gestion écologique et de la gestion différenciée, l'évolution de la palette végétale... L'enquête a bien montré la prise de conscience de la nécessité de faire évoluer les aménagements notamment en y intégrant plus de nature, y compris dans le fleurissement.

Les communes ont beaucoup communiqué dans la presse locale sur la nature reprenant ses droits. Elles sont fières de leur rôle en tant que service public et cette enquête apporte à Plante & Cité de nombreuses idées de sujets d'études pour soutenir les attentes en matière de changements de pratiques a conclu Caroline Gutleben.

Les détails de l'enquête « Covid-19 et espaces verts » sont disponibles gratuitement sur les sites web de Plante & Cité et du CNVVF : <https://plante-et-cite.us9.list-manage.com/track/click?u=b2bb9051f8e3f8725fcab8919&id=98dfc11fdb&e=4271df2055>.

Le CNVVF aux côtés des communes

Si les réticences de certaines communes face aux problématiques de rassemblements dans les parcs et jardins ont pu sembler compréhensibles, il aurait fallu plus de discernement car la situation pouvait être facilement maîtrisée pour les lieux clôturés en particulier dans des petites villes.

Le CNVVF s'est mobilisé aux côtés de la profession pour encourager les ouvertures en rappelant le rôle primordial de ces aménagements, non seulement pour la santé et le bien-être des habitants, mais également pour le tourisme, fortement touché par la crise sanitaire. Le renforcement de la destination France pour les vacances est une belle opportunité pour montrer la beauté de nos paysages ! « Nous n'avons jamais cessé d'être auprès des communes labellisées, mais également des membres du réseau départemental et régional avec des courriers et des échanges réguliers pour répondre aux interrogations, notamment sur la tenue des jurys. » a souligné Martine Lesage. Le CNVVF a rappelé que les jurys sont des professionnels formés et qu'ils s'intéressent d'abord à la stratégie globale ainsi qu'à la capacité d'adaptation des communes aux diverses contraintes qu'elles peuvent rencontrer.

L'an dernier, les épisodes de sécheresse intense avaient suscité l'inquiétude mais paradoxalement, le palmarès n'a jamais été aussi généreux avec une quarantaine de prix spéciaux.

Assemblée générale électorale

Le prochain conseil d'administration du CNVVF, suivi d'une assemblée générale ordinaire, se tiendra le 16 septembre, afin d'approuver les comptes avant le 30 septembre, une obligation pour les associations. L'assemblée générale électorale permettant le renouvellement du conseil d'administration se déroulera fin novembre. Compte tenu de la situation encore incertaine et de l'organisation des tournées estivales, il n'est pas envisagé de réunion du réseau en présentiel à la rentrée. Mais la réflexion doit s'engager pour faire évoluer les critères du label et la grille d'évaluation en s'appuyant sur les expériences rencontrées sur le terrain.

Nouveau kit de communication à destination des régions et départements en charge de l'animation du label

Cette année, un nouveau kit de communication à destination des structures régionales et départementales en charge de l'animation du label a été élaboré par le CNVVF, en collaboration avec les membres du réseau, élus, animateurs, présidents de jury. « L'objectif est de proposer un outil esthétique, pratique et modulable, en adéquation avec la nouvelle identité du CNVVF. Il met en avant l'engagement collectif ainsi que les missions et valeurs du label » précise Kevin Beurlat, Chargé de l'animation des réseaux et de la communication. La diversité des formats - affiches, cartes postales, publications digitales, signalétique pour les événements - permet de choisir les supports adaptés aux spécificités locales avec des facilités pour intégrer les logos de chacun ou d'autres photos. Le kit se compose de cinq modules : affiches, kakémonos, cartes postales, digital, signature mail.

Les **affiches** peuvent être utilisées pour communiquer lors d'événements, telle qu'une remise de prix. Quatre types d'affiches sont proposés. Les affiches informatives s'adressent au grand public et sont déclinées en quatre thèmes : le label, son organisation, les critères d'évaluation et les missions du label. Les affiches émotionnelles permettent de féliciter les communes lors d'un événement, une rencontre. Il est possible d'y intégrer le logo de l'organisme qui gère le label au plan local. Quant aux affiches visuelles, elles sont là pour délivrer un message générique « Ici la vie est douce ». Là encore elles sont personnalisables avec un logo ou une photo de fond en lien avec le territoire.

Deux **kakémonos** sont proposés pour la mise en scène d'un espace d'accueil, l'un avec le message de bienvenue et la fleur du label, l'autre avec le message « Ici la vie est douce » et une photo en fond.

Les **cartes postales** ont été imaginées comme des goodies et servent à sensibiliser le grand public. Elles peuvent être imprimées ou utilisées sur les réseaux sociaux. 10 thématiques en lien avec la grille d'évaluation sont proposées avec une création graphique originale. Au verso les cartes postales délivrent un message synthétique en rapport avec la thématique retenue.

Le volet **digital** du kit de communication comporte des posts qui peuvent être partagés sur les réseaux sociaux ou servir pour alimenter une newsletter, un site internet. La première proposition est une storie Instagram pour sensibiliser le public tout en étant attractif et instructif.

D'autres outils ciblés sont proposés pour informer des actions d'un territoire, pour sensibiliser sur les valeurs du label avec des messages clefs ou pour féliciter une commune (département) à l'occasion d'une labellisation (avec des éléments à personnaliser).

Enfin la **signature mail** permet d'afficher son appartenance au réseau avec un message fort « Nous soutenons la mission Villes et Villages fleuris » et le logo.

Le kit sera disponible sur l'extranet du CNVVF pour permettre une appropriation par chacun et des impressions en fonction des besoins spécifiques. Un autre kit de communication sera proposé dans un deuxième temps pour les communes labellisées avec une charte graphique similaire mais avec un message adapté.

En réponse aux interrogations de certains participants sur l'orientation « fleurissement » du label, Martine Lesage et Thibaut Beauté précisent que les outils de communication font la part belle à d'autres valeurs du label comme la préservation de la biodiversité, la mise en valeur du patrimoine ou les arbres. Toutes les agences de communication interrogées par le passé dans le cadre de la refonte de l'identité visuelle du label avaient insisté sur la nécessité de conserver le nom du label car il participe à sa notoriété.



Conseil National des Villes et Villages Fleuris
Ministère de l'Economie et des Finances – Télédéc 311
6 rue Louise Weiss 75703 PARIS Cedex 13
Tél : 01 44 97 06 41 – Email : kevin.beurlat@cnvvh.fr